Environnement Recyclage des plastiques

La France prend de l'avance

Les contextes économique et environnemental poussent à une réflexion sur le recyclage des films plastiques agricoles usagés. Au vu des disparités dans les différents États membres, l'Europe, avec son programme Labelagriwaste, propose un schéma d'organisation pour la filière. La France a déjà pris de l'avance sur ce sujet comme en témoigne l'opération pilote menée dans le Gard.

a gestion et le recyclage des films plastiques agricoles usagés (FPAU) est un sujet qui préoccupe de nombreux acteurs de la filière. Et cela n'est pas seulement dû à une pression de plus en plus forte de la société en matière de respect de l'environnement. Le contexte économique pousse également à cette réflexion car, au regard de leur composition relativement simple, leur recyclage est une voie de valorisation prometteuse tant au niveau environnemental qu'économique. En effet, fabriqués à partir de pétrole, ces plastiques sont fortement dépendants du prix du baril et connaissent une forte hausse tarifaire depuis 2002 (le polyéthylène est passé de 0,80 à 1,35 euro/kg en six ans). De plus, la demande mondiale est particulièrement forte, notamment sous la pression de la Chine (la consommation mondiale de plastiques



Le recyclage des films plastiques agricoles usagés est une voie de valorisation prometteuse tant au niveau environnemental qu'économique.

agricoles a été multipliée par trois en vingt ans).

Vers une harmonisation européenne ?

Dans le domaine du recyclage des FPAU, il existe une grande disparité au niveau européen. Afin d'encourager la mise en place de filières de collecte et de recyclage en Europe, un programme de recherche baptisé « Labelagriwaste » a été lancé en juin 2006. Coordonné par l'université agricole d'Athènes, ce programme sur trois ans regroupe dix-neuf intervenants issus de sept pays. Il a pour vocation d'améliorer la part des plastiques

RECYCLAGE DES FPAU

Quelques règles de base

Le recyclage des films plastiques agricoles usagés est une voie de valorisation prometteuse tant au niveau environnemental qu'économique. Il est cependant indispensable de :

- → Faire le tri entre les produits. Pour cela, il faut avoir une bonne connaissance de la composition des produits achetés et bien séparer les films en fonction de leur composition (polyéthylène, polypropylène...). Il faut également les trier en fonction de leurs couleurs (transparents et autres), de leur épaisseur et séparer les plastiques rigides (gaines...) des films.
- → Limiter au maximum le taux de souillure des films en les récupérant dans de bonnes conditions. Il est ainsi conseillé de les récupérer par temps sec et d'enlever le maximum de terre et de débris végétaux en les secouant ou en les brossant. Il ne faut pas laisser de corps étrangers (bois, ficelles, ferrailles...).
- → Ne pas stocker au champ et ramener les films au point de collecte dès que possible. Il est donc important de bien connaître son centre de collecte et se renseigner sur des conditions spécifiques éventuelles. Des règles spécifiques peuvent être édictées par le centre de collecte ou le recycleur. Il est donc important de se référer au cahier des charges.

agricoles récupérés et valorisés et de labelliser les plastiques agricoles en fin de vie afin d'optimiser leur attractivité sur le marché à l'échelon européen. Le programme Labelagriwaste propose notamment un schéma d'organisation qui rassemble l'ensemble des intervenants (fabricants de films, distributeurs, agriculteurs, points de collecte et de labellisation, recycleurs...) Ce système devra reposer sur une base légale ou dans le cadre d'une démarche volontaire sous l'égide d'une structure nationale chargée de la collecte et de la gestion des fonds, en particulier pour la mise en place et l'équipement de points de collecte. Il est également question d'une éco-contribution supportée par le produit à la source (avec une part fixe et une part variable liée à la nature du produit).

La France joue les bons élèves

Dans le domaine du recyclage des FPAU, la France a pris de l'avance. En effet, depuis 2000, de nombreuses discussions ont été menées entre les fabricants de films, les producteurs et les pouvoirs publics. Une étude menée par Adivalor et l'Ademe, en 2007, propose un schéma national qui repose sur un principe de volontariat de l'ensemble des acteurs concernés et la mise en place d'une structure nationale chargée de la gestion et de l'harmonisation des pratiques. Les tâches



L'opération pilote menée dans le Gard a permis de valoriser 70° % des plastiques utilisés (contre 45° % pour la moyenne nationale).

CHIFFRES CLÉS

Estimation Labelagriwaste des principaux gisements de plastiques agricoles usagés

Pays	Estimation du gisement	Estimation de la part récupérée	
Italie	210 000 t	50 %1	
Espagne	190 000 t	30 %	
France	130 000 t	$45 \%^2$.	
Royaume-Uni	76 000 t	20 %	
Allemagne	50 000 t	non communiqué	1
Pays-Bas	32 000 t	non communiqué	
Grèce	30 000 t	< 10 %	1

- (1) Chiffre fourni par Polieco.
- (2) Polyéthylène.

devront être réparties entre les différents intervenants. Ainsi, le fabricant de film participera au financement du système grâce à la mise en place d'une éco-contribution. Le distributeur sera chargé de la collecte des films vendus mais pourra déléguer cette tâche à un tiers. L'agriculteur récupérera les plastiques usagés et les livrera au point de collecte. Les organisations professionnelles agricoles (chambres d'agriculture, Cuma...) animeront la filière et apporteront aux différents acteurs l'information et la formation nécessaires. Grâce à ce schéma, la France espère récupérer 70 % des plastiques utilisés.

Une opération pilote encourageante dans le Gard

Une opération pilote de collecte et de valorisation a été menée près de Nîmes (Gard) sous l'égide du Cemagref, de la chambre d'agriculture du Gard et de la fédération des fruits et légumes du Languedoc-Roussillon. Sur une zone de 20 000 ha dont 600 ha en plasticulture, l'opération a impliqué 35 agriculteurs, 7 municipalités dont

2 communautés de communes (avec les relais des déchèteries), les transporteurs ainsi que les recycleurs. Sensibiliser les producteurs, mettre à disposition des bennes dans les déchèteries, récupérer les plastiques usagés à coût zéro pour les agriculteurs, organiser l'enlèvement et la livraison d'une usine de recyclage, telles ont été les actions menées lors de cet événement. En 2007, 170 tonnes de déchets plastiques ont été collectés soit 80 % des plastiques utilisés sur le secteur. Ce résultat est significatif comparé à la movenne nationale qui reste inférieure à 50 %. Cette étude a montré que la meilleure valorisation des plastiques agricoles restait le recyclage. Cependant, il apparaît également que le plastique ne représente que 70 % de la collecte, le reste étant constitué de terre, d'eau... La diminution du taux de souillure des plastiques permettra d'améliorer leur valorisation. notamment en diminuant le coût du transport. Ces résultats encourageants sont vraisemblablement extrapolables à d'autres régions, voire au niveau national.

Aude Bressolier

